

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 78 (1927)
Heft: 9-10

Artikel: Au Maroc : Impressions d'un forestier suisse
Autor: Barbey, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784682>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Au Maroc.

Impressions d'un forestier suisse.

Le voyageur qui débarque en terre algérienne pour gagner le Maroc par la route classique suivie par les touristes : Tlemcen, Oudjda, Taza, Fez, Meknès et Rabat éprouve une sensation de désolation dont il ne pourra se défaire au cours de son voyage en terre marocaine.

Est-ce là vraiment ce pays « décollant de lait et de miel » qui exerce une telle attirance sur tant d'agriculteurs et de colons européens ? Peut-on rêver paysages plus monotones et dénudés que ces vastes plaines aux ondulations peu marquées — sauf cependant dans la « trouée de Taza » où le terrain est plus accidenté — d'où émergent des cultures d'orge, de blé et de fèves alternant avec des étendues désertiques caillouteuses, la steppe marocaine recouverte partiellement de palmiers nains offrant un maigre pâturage aux troupeaux nomades de vaches et de moutons ?

Que ce paysage est moins grandiose et moins « prenant » que celui du désert et des montagnes de l'Algérie ou de la Vallée du Nil ou encore de la Palestine. Toutefois, il faut reconnaître que la plaine comprise entre le Moyen Atlas et l'Atlantique est d'une fertilité incontestée et susceptible du plus bel essor agricole.

Au point de vue esthétique, on ne peut que déplorer l'absence presque totale — en dehors de l'entourage immédiat des villes où les orangers, les figuiers, les oliviers et les amandiers forment une verte parure — de toute végétation arbustive. Ni haies ou boqueteaux, ni vergers ne viennent rompre l'uniformité de l'horizon, sauf sur certaines sections de routes où l'administration du protectorat a planté des platanes.

* * *

Au point de vue forestier, l'impression est tout autre. Si l'on se donne la peine d'orienter son itinéraire vers les forêts, on éprouve une sensation particulièrement agréable et inédite qu'un voyage dans les autres pays méditerranéens ne saurait procurer. En effet, le Maroc bénéficie du climat humide de l'Atlantique et se différencie sous ce rapport-là de l'Algérie et de la Tunisie. Les pluies sont relativement abondantes en automne, en hiver et au printemps, surtout dans le Moyen Atlas qui est précisément la région intéressante au point de vue sylvicole.

On peut distinguer trois zones forestières marocaines dont les deux premières sont constituées par des massifs d'essences feuillues de plaine et la troisième par des forêts de montagne.

Le chêne liège (*Quercus suber*) forme des peuplements immenses situés en particulier dans la plaine du Gharb, à une altitude variant de 50-100 m. La forêt de la Mamora est la plus typique; elle recouvre une étendue de 137.000 ha d'un seul tenant sur un sol sablonneux. A la vérité, cette forêt, qui vient d'être aménagée par le service forestier



Photo L. Jobez

AU MAROC. FORÊT DE KISSARIT, DANS LE MOYEN ATLAS
Silhouette d'un massif de cèdres avec partie incendiée, au premier plan, et chênes verts

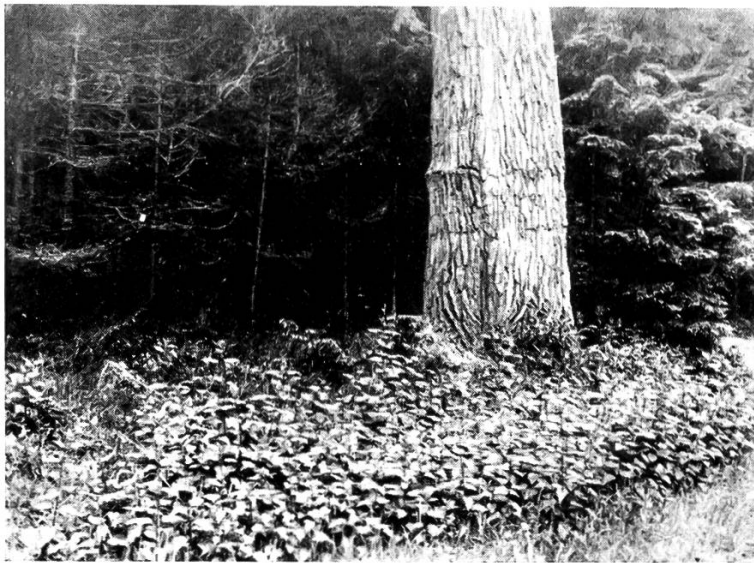


Photo A. Nechleba

Dans une forêt de la Bohême occidentale, M. A. Nechleba a constaté qu'une plantation d'épicéa, qui réussissait assez bien, sous un vieux hêtre, dépérissait sous un vieux chêne croissant à quelques pas du premier arbre

pour la production du liège, n'a qu'un très faible matériel; elle ressemble plutôt à une oliveraie — parsemée de nombreux poiriers sauvages de la taille des chênes — qu'à un taillis sous futaie. Cependant elle offre, durant une partie de l'année, un pâturage appréciable qu'on ne saurait supprimer, mais que l'administration forestière a eu soin de cantonner. Les coupes très restreintes livrent du bois à carboniser et une faible proportion de traverses.

Plus au sud, dans la région de Mogador, près du littoral, s'étend, sur 450.000 ha, la forêt d'arganiers (*Argania sideroxylon*); cet arbre, de la famille des Sapotacées, a un port rappelant l'olivier. Son feuillage sert à l'alimentation des chèvres, tandis que ses fruits sont absorbés par les chameaux et les bovins. Les amandes des noyaux recueillis dans les excréments du bétail livrent, en outre, une huile comestible très appréciée par les indigènes. Si l'arganier ne produit pas d'assortiments de construction, son bois très dur est transformé en charbon de qualité très supérieure à celle de tous les charbons ligneux européens.

De même que la Mamora, la forêt de Mogador présente ce type de peuplement clairié sur pâturage avec un très faible matériel à l'ha. En raison de la chaleur estivale torride et de l'absence totale de pluie durant trois à quatre mois, ces forêts feuillues de plaine, au sol enherbé, doivent être maintenues à tout prix pour permettre aux indigènes d'alimenter leurs bestiaux dans une saison où le Maroc agricole est transformé en un vaste paillason.

* * *

Autrement plus intéressant pour un forestier suisse est la visite de l'Atlas Moyen dont les peuplements de chêne vert clairiés (*Quercus ilex*) couvrent les contreforts pour se mélanger, à partir d'une altitude moyenne de 800 m environ, au cèdre (*Cedrus libani* var. *atlantica*). On observe aussi, dans la zone inférieure de la montagne, deux autres chênes (*Quercus lusitanica* var. *marocana*) et *Q. Mirbecki*, puis l'érable de Montpellier (*Acer Monspessulanum*). Le chêne vert se rencontre en massifs plus ou moins purs jusqu'à une altitude de 1400 m environ pour faire place au cèdre qui atteint la limite de la végétation forestière à environ 2500 m.

Dans le Haut Atlas, le thuya (*Callitris quadrivalvis*) et le genévrier de Phénicie (*Juniperus phoenica*) montent encore plus haut à la faveur d'un climat plus sec que celui du Moyen Atlas.

* * *

Ce qui frappe le plus un sylviculteur européen pénétrant dans la forêt de cèdres, c'est la forme cylindrique et élancée des fûts ainsi que l'absence de branches traînant à terre. On se croirait au milieu d'un peuplement de sapins de notre Jura et l'on a peine à identifier ce conifère avec le cèdre ramassé, à la forme pyramidale, cultivé dans nos parcs où ses branches énormes garnissent le bas du tronc. Comme tempérament et faculté de régénération, il présente une analogie frap-

pante avec le mélèze. Il atteint une hauteur de 45-48 m et le diamètre de son fût dépasse parfois 2 m.

Si, dans la forêt de chêne vert, on pratique la coupe rase pour obtenir avant tout du rajeunissement par rejet — les semis naturels étant excessivement rares et incapables à eux seuls d'assurer la régénération du peuplement — dans la forêt de cèdres, par contre, c'est le jardinage qui est en faveur. Les plus beaux semis de cette essence s'installent sous le couvert des cépées du chêne et dans les arbustes du

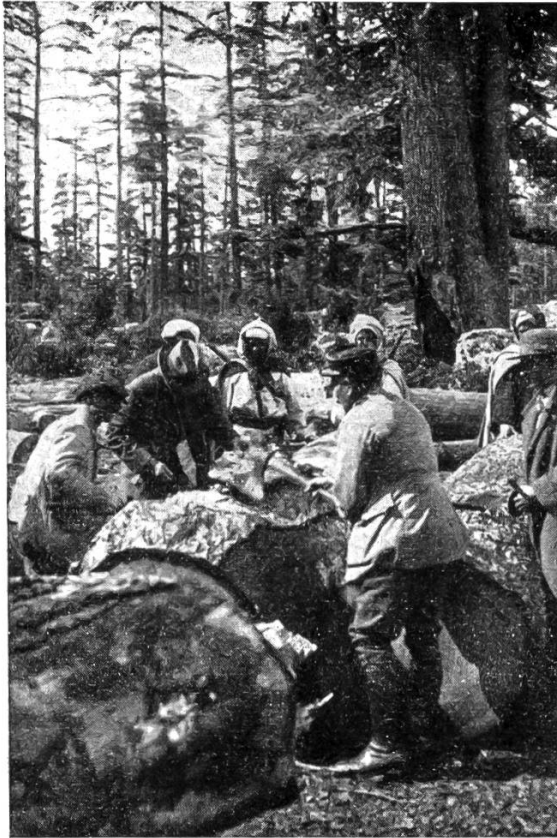


Photo L. Jobez

Recherches d'entomologie forestière sous
la protection de cavaliers armés

Il est évident que des procédés aussi primitifs étaient fort préjudiciables à la conservation et au rajeunissement des forêts, d'autant plus que le Berbère montagnard ne prélevait qu'une partie minime du tronc pour son usage, le solde — en général les trois quarts du cube total de l'arbre — restait inutilisé à terre. Aussi ces peuplements sont-ils actuellement décimés par le *Trametes pini* qui fait des ravages considérables dans les cèdres sur pied.

L'administration forestière a cherché en tout premier lieu à supprimer l'exploitation par le feu en exigeant l'emploi par les bûcherons

sous-bois (entre autres : *Cistus laurifolius*, *Crataegus monogyna*, et *laciniata*, *Cytisus Battandieri*, *Viburnum lantana*, etc.). Une certaine humidité du sol est nécessaire pour faire germer la graine et les plantules supportent bien un léger ombrage pendant les sept premières années.

Avant l'instauration du protectorat français, les indigènes exploitaient partiellement les forêts de cèdres les plus accessibles; mais cette exploitation se pratiquait par des procédés fort barbares. En effet, le bûcheron mal outillé trouvait plus simple pour abattre un arbre de son choix de faire du feu à l'empattement des racines que de se servir d'une hache. Parfois aussi, il mettait préalablement le feu à l'arbre debout pour se rendre compte de la qualité du bois après l'ablation de l'écorce carbonisée; la dessiccation de l'arbre, obtenue de cette façon, empêchait le bois de travailler après son équarrissage.

des outils européens pour l'abatage et le débit des arbres. Elle a ensuite créé des postes forestiers dans l'intérieur de la chaîne du Moyen Atlas pour tenir en respect les tribus encore insoumises qui se cantonnent entre la vallée de la Moulouya et le Grand Atlas. Chaque préposé forestier, marchand de bois, touriste ou naturaliste en exploration doit se faire accompagner dans ces régions par des cavaliers indigènes armés dont le rôle est de tenir à distance les brigands berbères.

Petit à petit, le réseau des routes forestières et des pistes carrossables augmente; il permettra de pénétrer toujours plus en avant dans cette vaste sylve de cèdres qui s'étend sur environ 150.000 ha, en plusieurs mas.

Plus au sud-est, dans le Grand Atlas, se trouvent de vastes forêts de même nature qu'on a pu photographier du haut d'un avion. Leur importance n'est pas encore déterminée. Il faudrait une véritable expédition militaire pour pénétrer dans cette région montagneuse aux mains des Berbères montagnards qui n'admettent pas plus l'autorité du sultan du Maroc que celle du protectorat français.

En ce qui concerne les insectes ravageurs du cèdre de l'Atlas, nous en avons entrepris une étude forcément incomplète en raison du peu de temps que nous avons pu consacrer à visiter cette chaîne de montagnes. On trouve au nord du Sahara, soit dans tout le Maroc, les représentants de la faune entomologique, paléarctique. Les principaux xylophages que nous avons surpris dans la matière ligneuse et

corticale du cèdre sont ceux qui attaquent les conifères et particulièrement les pins du bassin méditerranéen. Cependant, certains longicornes et buprestes semblent être des destructeurs monophages du cèdre dont la monographie est encore à faire.

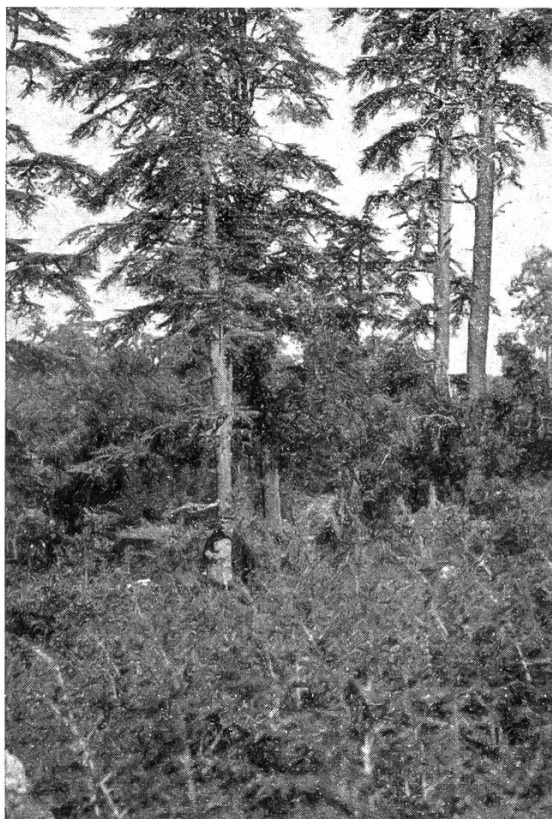


Photo L. Jobez

Forêt de Kissarit, dans le Moyen Atlas. Vieux cèdres en mélange avec le chêne vert; abondant rajeunissement de cèdres au premier plan

* * *

Si la campagne marocaine réserve une déception au touriste européen, la forêt de l'Atlas des émotions et des surprises au sylviculteur,

la visite d'une ville comme Fez, par exemple, est pour le voyageur épris des choses de l'Orient un enchantement. Ni Constantinople, ni Jérusalem, ni le Caire ne peuvent provoquer des émotions aussi fortes. Fez est encore aujourd'hui la même qu'il y a trois siècles; cette ville offre le plus pur tableau de la vie arabe dans le cadre de l'Islam.

Qu'il nous soit permis de donner le conseil à ceux de nos lecteurs qui songeraient à se rendre au Maroc d'éviter d'y voyager au moment des vacances de Pâques, époque à laquelle le pays est envahi par une foule de touristes qui rendent les transports et le logement fort difficiles.

Grâce à l'inépuisable complaisance et aux facilités qu'ils ont bien voulu nous accorder, MM. *Boudy*, directeur des forêts du Maroc à Rabat, *Voegeli*, conservateur à Meknès, et *Deschaseaux*, inspecteur à Marrakesch, nous ont permis de visiter dans les meilleures conditions les principales curiosités forestières du Maroc. Nous leur exprimons ici notre vive gratitude de leur bienveillant accueil. *A. Barbey.*

La protection de la nature en Finlande.

La protection de la nature est à l'ordre du jour, depuis quelques années, dans presque tous les pays civilisés et les résultats que cette tendance moderne peut enregistrer à son actif sont des plus encourageants. Ils sont, il est vrai, bien nécessaires pour compenser, dans une certaine mesure, les dévastations forestières qui ont enlaidi tant de régions de l'ancien et du nouveau monde pendant la guerre et dès lors encore.

Nous verrons dans un prochain cahier que la Société forestière suisse, qui en 1906 avait inscrit cette activité particulière à son programme de travaux, décidera sans doute de s'y consacrer avec plus d'énergie encore. Une motion dans ce sens, déposée à la réunion de Neuchâtel, y a rencontré un accueil qui permet tous les espoirs.

Nous avons vu précédemment déjà que parmi les pays européens, dans lesquels l'idée de la protection de la nature est devenue une réalité, la Finlande brille au premier rang. Elle possède déjà un certain nombre de réserves forestières dont le but est scientifique autant qu'esthétique et choisies dans les forêts domaniales. A la fin de 1920, les forêts domaniales ainsi réservées avaient une étendue de 36.000 ha.

La direction finlandaise des forêts, dont le célèbre M. *Cajander* est le chef, estime que cette étendue est insuffisante et se propose de l'agrandir considérablement. Elle a ordonné à cet effet un voyage d'études dans le nord du pays dont a été chargé M. *K. Linkola*. Ce dernier a publié, en 1926, un rapport spécial sur la question dans l'organe de la Société forestière de la Finlande (*Silva fennica*). Il nous a paru intéressant de reproduire ici les propositions contenues dans